



# I N F O N Z

Echos des syndicats et sections syndicales de  
l'Union Locale FO de Saint-Nazaire et région



N° 24 - 4<sup>ème</sup> année : janvier 2017

## Union Locale des syndicats Cgt-FORCE OUVRIERE de Saint-Nazaire et région

Secrétaire Général : Gérard Caillon

4 rue François Marceau - 44600 Saint-Nazaire

Tel : 02 40 22 52 35 - Fax : 02 40 22 15 04

Lundi au jeudi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Site : [www.ulfonz44600.fr](http://www.ulfonz44600.fr)

Mail : [ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr](mailto:ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr)

Permanence Juridique : Mardi après-midi sur rendez-vous

Permanence AFOC : sur rendez-vous

Permanence Retraités : Jeudi après-midi

Extrait du Communiqué FO Métaux du 4 janv. sur  
la reprise des chantiers STX par FINCANTIERI



« En ce début d'année 2017,  
l'actualité industrielle française  
commence mal ... L'État français,  
comme FO Métaux lui avait  
demandé, aurait dû mettre en  
œuvre une nationalisation, ou en  
devenir l'actionnaire majoritaire.

FO Métaux demande au Gou-  
vernement une réunion d'urgence  
industrielle sur cette situation  
inquiétante et de recourir à la loi  
« Montebourg » pour préserver les  
intérêts industriels français et ses  
technologies .... »



Santé - Action Sociale 44

*Appel commun  
des organisations syndicales  
CGT / FO / SUD de Loire-Atlantique*  
(extrait)

- Dénoncent les restrictions bud-  
gétaires.
- Exigent l'abandon des 3,5 milliards €  
d'économie sur les hôpitaux.
- Revendiquent des moyens permettant  
aux établissements d'assurer leur  
mission de services publics, d'investir,  
d'embaucher en CDI et de titulariser  
nos collègues contractuels(les)...

**Toutes et tous en Grève  
et en Manifestation nationale  
MARDI 7 MARS**

## Mairie de St-Nazaire et Carene : le syndicat FO face à un patron de choc

Le dernier numéro d'*Infonz* montrait une actualité sociale mouvementée chez les agents territoriaux de la Carene<sup>1</sup> et de la mairie de St-Nazaire. A la veille de l'Assemblée Générale annuelle du syndicat FO, nous avons rencontré **Fabien Leblanc**, secrétaire général et responsable de la section syndicale Carene, **Marie Noëlle Le Mal** secrétaire de la section syndicale de la mairie et **Stéphanie Candre**, élue FO à la CAP<sup>2</sup>.



Fabien, Stéphanie et Marie Noëlle.

**INFONZ :** nous avons relaté dans nos précédents numéros, les différents épisodes de la mobilisation des personnels avec le syndicat FO, sur le régime indemnitaire. Où en est-on à l'heure actuelle ?

**Fabien :** notre syndicat a signé l'accord à la Carene (voir *Infonz* n°21). Le régime indemnitaire est revalorisé d'un minimum de 20 € par mois auquel s'ajoute un versement annuel de 150 €. Nous avons obtenu la suppression des conditions de « manière de servir » et de proratisation en cas d'arrêt maladie. La seule restriction d'attribution c'est la faute grave.

**Marie Noëlle :** à la mairie de St-Nazaire, cela ne s'est pas passé pareil ! Tu te souviens que l'intersyndicale avait appelé à la mobilisation le 16 décembre, jour du Conseil municipal, notamment contre les conditions d'instauration de la prime variable dite CIA (« Complément Indemnitaire Annuel ») (voir *Infonz* n°23). Or, l'UNSA et la CFDT se sont retirées au dernier moment de l'appel commun à la mobilisation ...

Tout en constatant que : « l'administration n'a pas souhaité répondre favorablement à nos attentes en Comité Technique. Pourtant le financement de cette augmentation avait été accepté, nous ne demandons qu'à disposer

d'éléments précis pour pouvoir nous positionner », l'UNSA a néanmoins soutenu la décision du maire de rompre les négociations et de ne pas augmenter le régime indemnitaire au 1<sup>er</sup> janvier, justifiant cette décision d'autorité par la publication par la CGT d'« un dessin injurieux et déplacé »<sup>3</sup>.

**INFONZ :** dans le tract de l'UNSA il est écrit que le Conseil municipal de mars devrait trancher la question

**Marie Noëlle :** oui, ce n'est pas terminé pour autant. Au comité technique (CT) du 13 janvier, nous avons finalement été informés des conditions de mise en œuvre du CIA : sur les 26 € mensuels d'augmentation, 12 € (le CIA) ne seraient versés qu'à condition qu'il n'y ait pas de rapport défavorable du responsable de service suite à l'entretien professionnel annuel. En cas d'opposition, l'agent perdrait le bénéfice de ces 12 € mensuels durant 12 mois.

Nous avons appris qu'à la commission de recours ne siègeraient que les syndicats « ne s'étant pas opposés au principe du CIA » ! Notre syndicat FO est en complet désaccord avec ce chantage (la CGT également). Au prochain CT, le 7 février, il y aura un vote (consultatif) des syndicats sur ce texte : nous allons bien entendu discuter lors de notre AG annuelle, mardi prochain, de l'attitude que nous devons avoir.

**INFONZ :** un autre sujet d'actualité, la présence d'un seul agent de nuit dans les foyers logement Paul Delmet et du Jardin des Plantes (*Infonz* n°23 de déc. 2016)

**Marie Noëlle :** il y a des travaux en cours (en alternance) dans ces deux foyers proches l'un de l'autre. Les résidents ont été déplacés du foyer fermé pour travaux, sur l'autre. De ce fait, il n'y a plus de nuit qu'un seul agent : auparavant il y en avait un dans chaque foyer, lesquels pouvaient ainsi s'entraider en cas de besoin.

Notre syndicat a revendiqué, seul, le maintien de ces deux agents de nuit, ce que la Direction, soutenue par la CFDT a refusé. Nous regardons maintenant les suites possibles.

**INFONZ :** la mairie cherche donc à faire des économies tout azimut sur le dos des agents territoriaux ?

**Fabien :** c'est tout à fait ça. Il y a bien d'autres exemples, notamment une stratégie semble t'il, vis-à-vis des accidents de travail et maladies professionnelles. Nous constatons de multiples transformations incompréhensibles de ces arrêts de travail en « maladie ordinaire », pris en charge par la mutuelle - laquelle a augmenté nos cotisations de 13 % ! - à la place de l'employeur.

<sup>1</sup> Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE) 387 salariés : Besné, Donges, La Chapelle-des-Marais, Montoir, Pornichet, St-André-des-Eaux, St-Joachim, St-Malo-de-Guersac, St-Nazaire, Trignac.

<sup>2</sup> Commission Administrative Paritaire.

<sup>3</sup> Ce dessin considéré comme insultant par la mairie voulait souligner, par « un doigt d'honneur », le décalage entre le discours municipal de la « main tendue » et la réalité du refus d'entendre les revendications des représentants du personnel.

Nous avons ainsi été saisis de plusieurs affaires de ce type qui nous font suspecter des pressions sur des médecins experts. Nous sommes d'ailleurs entrés en contact avec un cabinet d'avocats ....

**Marie Noëlle** : ... dans le même temps, la mairie n'a pas hésité à augmenter de 50 % des frais d'éclairage de la ville de St-Nazaire pour les fêtes de fin d'année, lesquels ont atteint 395 000 € ! (sans compter le surcoût de consommation électrique).



**INFONZ** : dans un tract récent, le syndicat FO décrit : « *Des carrières freinées, des agents promus au grade supérieur dans des conditions floues au détriment de ceux qui remplissent les conditions...* »

**Fabien** : oui, la priorité va à l'embauche de « managers » au cadre A et à la promotion de maîtrise au détriment des postes d'agents d'exécution de catégorie C, ce qui ne manque pas de susciter des conflits.

Je te donne un exemple : à l'usine d'adduction d'eau potable de Campbon, sur 11 agents, il y avait 8 agents techniques, 2 maîtrises et 1 technicien. On est passé à seulement 5 agents techniques, pour 5 maîtrises et 1 technicien : tu imagines, autant de chefs que d'agents d'exécution, 5 pour faire le boulot au lieu de 8....

**Stéphanie** : de la même façon, à l'Education, on est passé de 7 à 14 responsables !

**INFONZ** : vous témoignez aussi « *de plus en plus de cas de souffrance au travail ... Des encadrants tiennent des propos inappropriés et irrespectueux envers des agents etc.* »

**Marie Noëlle** : tout cela nous remonte effectivement régulièrement des services. C'est pour cela qu'une annonce comme celle que nous avons eu il y a quelques jours, de l'octroi de 5 jours supplémentaires de récupération pour les cadres à partir du 1<sup>er</sup> janvier « pour concilier vie familiale et vie professionnelle », nous conforte dans notre constat qu'il y a « deux poids deux mesures » pour les agents de la mairie de St-Nazaire : ceux que l'on écoute et les agents « de base » laissés pour compte !

Ce constat est conforté par des décisions pour lesquelles nous n'avons jamais obtenu d'explications, malgré nos demandes, comme les

primes de 6 000 € par mois à 5 personnes du Service informatique de la mairie (soit 360 000 € par an !).

**Stéphanie** : il y a aussi l'annonce toute récente du projet de mise en œuvre du « service dégradé enfance-éducation » en cas de grève des enseignants du premier degré. Les parents devraient amener eux-mêmes leurs enfants, avec leur repas, au centre de Bonne Anse. Or il n'y a que 156 places et deux grandes salles : comment alors avec 20 enfants par adulte, ceux-ci pourraient-ils les accueillir dans de bonnes conditions et « être à l'écoute de chaque enfant » : illusoire et irréaliste....

**INFONZ** : dans cette situation, clairement conflictuelle avec le maire, le syndicat FO se renforce ...

**Marie Noëlle** : nous revenons de loin : notre syndicat a été longtemps majoritaire à la mairie. Mais il y a eu une grave crise en 1999 ; les anciens responsables avaient alors quitté FO pour créer une section à l'UNSA<sup>4</sup>. A l'époque nous avons préservé le flambeau FO, syndicat indépendant, à 5 ou 6 avec **Pascal Loddé**.

**Fabien** : aujourd'hui notre syndicat FO, qui se bat pour les revendications des agents avec un certain nombre de succès à son actif, se développe et se rajeunit de façon prometteuse.

**Marie Noëlle** : nous sommes désormais présents dans les services de propreté, les ATSEM des écoles, le service nettoyage/logistique, les foyers logement, le service festivités/manutention, les gardiens d'écoles ... et ce n'est que le début !

### Locaux syndicaux des UL (suite) 16 déc. FO, CGT, FSU s'invitent au Conseil municipal de St-Nazaire !



.. poursuite du désaccord avec le maire, M. Samzun : la prochaine CE de l'UL FO discutera des suites à donner.

<sup>4</sup> A l'époque du départ vers l'UNSA - proche du PS - en 1998, de membres de l'UD FO 75 «en désaccord avec M. Blondel ».

**Rachat de STX par Fincantieri :  
FO : « Qui prendra le risque d'ouvrir  
la porte à la Mafia italienne ? »**

La section FO STX rappelle les risques majeurs en cas de rachat par Fincantieri<sup>5</sup> : pour les emplois et pour les transferts de compétences et de savoir-faire vers l'Italie et vers la Chine



« Depuis, nos craintes ont grandi !

En effet, nous avons appris que la FIOM (syndicat de la Métallurgie de la confédération italienne CGIL) dénonce, depuis plusieurs années, l'intrusion de la Mafia italienne sur les sites de Fincantieri via des entreprises sous-traitantes.

Malgré ces dénonciations publiques et officielles auprès des pouvoirs publics italiens et auprès de la Direction Générale de Fincantieri, la FIOM déclarait en Avril 2015 devant une commission de la Chambre des députés : « En tant que syndicat, nous avons proposé à l'entreprise de convenir de règles [...] mais dans les faits, et au-delà des déclarations de principe, Fincantieri refuse malheureusement que nous nous confrontions sur ces sujets, et propose des palliatifs inefficaces ».



Compte tenu de ces informations très inquiétantes, FO pose la question : Qui prendra le risque d'ouvrir les portes du Chantier Naval de Saint-Nazaire à la Mafia italienne ? FO réaffirme avec force : **le Gouvernement français doit prendre toutes ses responsabilités en nationalisant le dernier chantier naval du pays !** FO propose aux autres organisations syndicales d'agir en commun sur cette base »

<sup>5</sup> Précisions dans INFONZ n° 23 de décembre 2016

**Complément**

**FINCANTIERI**

Avec un CA de plus de 4 milliards d'€, Fincantieri emploie 19 000 salariés sur plus de 20 chantiers navals dans 7 pays : Italie, Norvège, Roumanie, Vietnam, Etats-Unis, Brésil et Chine.

Fincantieri est détenu à 72,51 % par Fintecna, une holding contrôlée par le ministère de l'Economie et des Finances italien.

Les chantiers navals de Fincantieri ont atteint leurs limites en capacité de production et en taille de navire fabriqué.

Son site le plus grand est celui de Monfalcone qui a une cale sèche mesurant seulement 350 m. sur 56 m : le chantier naval de Saint-Nazaire dispose lui d'une cale sèche de 400 m. sur 80 m.

De plus, Fincantieri réalise un tiers de son chiffre d'affaires dans le militaire. DCNS et STX France ont passé des accords commerciaux pour répondre aux besoins de la France pour la construction de bâtiments militaires de grande taille. En rachetant STX France, Fincantieri deviendrait un concurrent direct du français DCNS<sup>6</sup> dans le domaine militaire. Et rien ne garantit que l'italien souhaite honorer les accords commerciaux conclus entre DCNS et STX France.

(Source Usine Nouvelle)

**DAHER Aerospace :  
FO ne signe pas l'accord salarial 2017**

Compte-tenu de la très bonne activité du Groupe, des subventions d'Etat (le « CICE » d'env. 9 M€) et de deux ans de bas niveau, FO revendiquait 0,6 % d'AG (augmentation générale) et 1,5 % d'AI (augmentation individuelle).

La Direction a maintenu l'AG à 0,25 % (effet au 1<sup>er</sup> février 2017) et l'AI pour les non cadres à 0,30 % en avril (mini 35 € - maxi 80 €), avec une prime de 120 € versée en janvier.<sup>7</sup>

Dans ces conditions, FO a décidé de ne pas signer l'accord salarial 2017<sup>8</sup> : « Nous n'acceptons pas une politique salariale basée principalement sur des primes, seules les augmentations générales garantissent le maintien du pouvoir d'achat des salariés.

« Par contre nous signerons l'avenant à l'accord sur la Prévoyance Groupe » compte tenu de la prise en charge des 0,30 % par l'employeur.

<sup>6</sup> DCNS, héritier des arsenaux français, est spécialisé dans l'industrie navale militaire. Le groupe emploie plus de 13 000 salariés dans dix pays. Société de droit privé, DCNS est détenue à hauteur de 62 % par l'État français.

<sup>7</sup> AI Cadres : 0,55% (moins de 35 ans : 3% du salaire fixe - 35 ans et plus 2% du salaire fixe). Prime cadres : 0,50% sur la masse salariale cadre.

<sup>8</sup> Accord signé par la CGC et la CFTC. Comme FO, la CGT et la CFDT n'ont signé que l'Avenant Prévoyance.

Les discussions ont cependant permis à FO d'obtenir :

- Le maintien de la négociation salariale sur 1 an et non sur 2 ans (en application des nouvelles possibilités offertes par la Loi Travail)
- L'ouverture de négociations locales début février (absentes depuis plusieurs années). A cette occasion, la section FO de St-Nazaire revendiquera notamment la revalorisation des primes : prime d'équipe, de panier, de samedi ...



Bertrand Bauny

La section FO de St-Nazaire est par ailleurs dans l'attente de la décision d'Airbus concernant l'attribution du marché de « Logistique Européenne »<sup>9</sup>

### Transports routiers L'UNCP FO revendique un Permis de Conduire Professionnel

« Les professionnels de la route parcourent en moyenne 4000 km par semaine. L'accord de 1992 sur le permis à points, concernant le financement du rattrapage de point n'est plus respecté par l'État.



Thierry Aubineau

« Entre 1992 et aujourd'hui, le nombre de points retirés par infraction a été multiplié par 2 voire 3. Les professionnels du transport ne sont pas sur le même pied d'égalité en Europe. La pression sur les professionnels de la route est trop forte : une remorque, un car, un bus qui dépasse à un feu "flash", un virage à angle droit donc

obligé de mordre sur la ligne blanche " .... pris par une caméra" et il y a encore bien d'autres exemples.

« Au 1<sup>er</sup> janvier entre en vigueur le nouvel article du Code de la route L.121-6 qui rend obligatoire la délation par le chef d'entreprise de toutes infractions commises par son salarié.

« Les véhicules lourds sont impliqués dans moins de 3 % des accidents de la route et encore moins si on ne compte que les routiers Français. La vie privée des professionnels de la route ne doit en aucun cas impacter la vie professionnelle et vice versa »

C'est pourquoi l'UNCP FO réclame la mise en place d'un véritable permis de conduire professionnel : une pétition est en cours.

A relire, l'interview de Thierry dans Infonz n° 5.

### AIRBUS, en pleine forme commerciale

Côté face : avec 688 appareils, Airbus a pulvérisé son objectif de 670 livraisons en 2016, battu son propre record de production et atteint son principal objectif commercial : un nombre de commandes supérieur à celui des livraisons, - 321 commandes, contre 410 sur les 11 mois précédents - ce qui permet à Airbus d'être en tête, pour la neuvième fois en dix ans devant Boeing.

Son carnet de commandes atteint le niveau record de 6.874 appareils, d'une valeur totale, de plus de 1.000 milliards de dollars ....



Côté pile : quatre syndicats d'Airbus dont FO ont rencontré, mardi 10 janvier, Tom Enders, le PDG du Groupe. L'objectif pour ces syndicats consistait à obtenir l'assurance qu'il n'y aura pas de licenciements secs dans le cadre du plan de 1 164 suppressions de postes en Europe dont 640 en France (notamment à Suresnes) Les syndicats n'ont obtenu aucun engagement de la part de la Direction qui programme le début de la négociation du plan social le 24 janvier. (FO Hebdo)

<sup>9</sup> Décision avant l'été.

## Hôpital de St Nazaire : chronique au jour le jour

**12 décembre** : un collectif de **90 praticiens hospitaliers du centre hospitalier de St-Nazaire adresse une lettre ouverte à la Directrice de l'ARS des Pays de Loire** :

dénonçant « l'insuffisance de lits d'hospitalisation ayant entre autre pour conséquence immédiate une saturation du service des urgences ». Elle rappelle la fermeture de 15 lits depuis mai 2016 et que « la situation - découlant d'une politique de restriction budgétaire nationale de l'hôpital public qu'ils désapprouvent car cela va « à l'encontre de notre engagement auprès des patients » - empire d'année en année ».

Réponse de l'ARS : « Nous disons au collectif de se rapprocher de son établissement, lui seul est maître de sa gestion et de son organisation interne .... »

... lequel répond, via la Sous-directrice : « Nous restons dans une position de dialogue et d'écoute » ....

(Extrait d'Ouest France 24-25 déc.)



**15 décembre** : les représentants FO annoncent qu'ils ne siégeront ni au CHSCT ni au CTE de ce jour en protestation contre les refus répétés de réponse à leur demande :

- de rencontres sur : les suites de la réunion avec l'ARS en octobre - les rappels d'agents à domicile - les CAPL - l'audition publique des adjoints administratifs - la situation aux urgences (2 fois)

- d'enquête CHSCT en psychiatrie.

**2 janvier** : témoignage d'un militant FO de l'hôpital : « ... c'est l'état de crise aux urgences de la cité sanitaire. Nous avons alerté depuis bien longtemps notre Direction sans retour de leur part. Toutes les tutelles, ARS, Sous-préfecture, médias (nous avons une vidéo qui a été envoyée à TV Nantes qui nous a interviewés ce midi).

52 patients sur brancards ce midi, 1 décès de personne de 80 ans ce matin à 6h dans un box aux urgences. D'autres patients très âgés sur brancards depuis 48 h, des patients qui crient en

disant qu'ils vont porter plaintes et j'en oublie. ... les revendications sont très simples : réouverture de lits avec du personnel »

**2 janvier** : FO s'adresse au Directeur de l'hôpital :

« A 9h 0 aujourd'hui on comptait 44 patients dans le service des urgences dont une vingtaine sur des brancards. Un patient de 85 ans attend depuis presque 48 heures et un autre de 97 ans est depuis plus de 22 heures aux urgences.

Cette situation engendre un épuisement professionnel, notre organisation syndicale s'inquiète pour le personnel des urgences qui est en souffrance ... nous vous demandons de bien vouloir tout mettre en œuvre pour que cette situation de crise cesse et d'assurer une prise en charge décente des patients. »

**3 janvier** : « le syndicat FO a rencontré le Directeur et a demandé la mise en place du plan blanc afin de pallier temporairement à cette situation qui dure depuis novembre.

Aujourd'hui à 9h00, il y avait plus de 20 personnes en attente dans le service des urgences alors que deux unités de crise ont été ouvertes à l'arrache, une de 10 lits et une autre de 13 lits.

L'activité des urgences est dite normale au vue du nombre de passage par jour, **de plus nous ne sommes pas en vague épidémique. FO s'inquiète donc pour les semaines à venir.**

La majorité des patients accueillis aux urgences sont des personnes âgées avec des pathologies lourdes ce qui nécessitent forcément une hospitalisation.

FO dénonce également le fait que **lorsque le patient passe sa nuit aux urgences, la Direction lui facture la nuit comme s'il avait bénéficié d'une chambre sans les commodités : pas de toilette individuelle et pas de service d'hôtellerie.** »

**5 janvier** : l'UD FO 44 écrit au Préfet sur la situation à l'hôpital de St-Nazaire et demandant la création de 15 lits

**16 janvier** : Grève FO / CGT / CFDT reconductible pour l'équipe des FLE (Fonction Logistique d'Etage) : déroulements de carrière, stagiarisation de contractuels, création de postes ...



4

**17 janvier** : deuxième jour de grève (suivie à 100%). Après négociation, suspension de la grève jusqu'à concrétisation des engagements :

- Un CDI d'OPQ lors de la prochaine signature des contrats pour les 6 agents contractuels (stagiairisation discutée lors du prochain protocole de résorption de l'emploi précaire).
- L'organisation de concours d'accès au grade d'OPQ pour les AEQ titulaires de cette équipe.

### **EHPAD de Guemené Penfao AG du syndicat FO le 13 Janvier 2017**

Le Syndicat FO de l'EHPAD est le seul syndicat présent dans l'établissement. Il y a 20 syndiqués FO sur un effectif de 115 agents (74 titulaires). Le bureau a été réélu à l'unanimité avec l'arrivée d'une nouvelle secrétaire adjointe.

Une demande de RDV a été envoyée à la Directrice pour une rencontre, avec le Secrétaire du GD, afin de revoir le droit syndical et des points sur les conditions de travail restés sans réponse depuis plusieurs mois.

Pour le 7 MARS, l'assemblée est en accord total avec la montée à Paris pour qu'enfin aboutissent les revendications !



### **Hôpital intercommunal local de Guérande Le Croisic AG du syndicat FO le 17 janvier.**

Le Syndicat FO - qui compte 59 syndiqués sur un effectif de 500 agents environ - est majoritaire depuis 2003 devant la CGT.



Après la réélection du bureau, à l'unanimité, et le point sur la trésorerie, la discussion a porté sur la manifestation nationale du 7 mars où une dizaine de camarades se sont inscrits pour y participer mettant en avant que les problématiques rencontrées au niveau local ne peuvent aujourd'hui être traitées qu'en portant nos

revendications à Paris et en participant activement à cette montée.

Sur le plan local, une demande de rencontre a été envoyée au DRH par le GD pour faire un point sur l'entrave portée au droit syndical et la rétention de documents importants pour les représentants FO dans la défense des agents.

### **14 décembre 2016 : CA de l'Association des retraités FO**

Joël Magré a introduit la discussion, puis Joël Danto a donné quelques indications sur la situation générale, fait le compte-rendu de la CA de l'UDR et de la réunion à St Joachim.



Gérard Caillon a détaillé l'actualité locale : les relations difficiles avec la mairie de St-Nazaire au sujet des locaux des UL - la mobilisation chez les policiers - la situation à l'hôpital - la vente des chantiers STX - les difficiles NAO en cours - les craintes pour la sous-traitance Airbus.

Lors de la discussion, Roger Lepeix a évoqué les élections TPE, les élections AFOC à la Silène en début d'année et l'Appel aux Laïques signé notamment par Jean-Claude Mailly.

Didier Zeau a présenté les sorties prévues en 2017 après la soirée spectacle « La Cloche ça déménage » du samedi 14 janvier.

### **Programme des sorties 2017 de l'Association des retraités FO**

- **Mardi 23 mai** : déjeuner spectacle (avec chansons, danse, humour ...) « la route de la sardine » à l'Auberge du Pouctou au Fenouillet en Vendée. 60 € - départ 10h15 et retour 19h45. Clôture des inscriptions le 23 février.

- **Vendredi 7 et samedi 8 septembre** : sortie au Puy du Fou.  
Forfait : 2 jours, 1 nuit : transport - cinéscénie - repas pour 313 €.

## 19 janvier : succès de la traditionnelle Galette des rois de l'Association des retraités



### Les nôtres

Notre camarade **Joachim Thomas** nous a quitté le 22 décembre à l'âge de 107 ans. Il a succombé des suites d'une mauvaise bronchite.



Syndiqué Force Ouvrière depuis 1948, puis adhérent à notre Association des retraités FO de Saint-Nazaire, Joachim ne manquait pas une réunion : assemblée générale, galette des rois etc. Le 2 avril 2015, il participait avec nous aux travaux du congrès de l'UDR FO à Couëron. Son visage toujours réjoui nous fascinait, et nous aimions l'entendre parler de son passé et de son dur métier à bord des bateaux aux chantiers navals de Saint-Nazaire. Il restera dans nos cœurs. Nous présentons nos sincères condoléances aux membres de sa famille.

Joël Danto

A relire dans *Infonz* n° 16 de janvier 2016,  
un article sur la vie de Joachim

### Formation syndicale Programme 2017 à l'UL

(D'autres stages ont lieu à l'UD à Nantes)

- 3 au 7 avril : découverte de FO et moyens d'action du syndicat.
- 6 au 8 juin : négociateur
- 2 au 6 octobre : s'organiser
- 20 au 24 novembre : découverte de FO et moyens d'action du syndicat

### Agenda

- Mardi 24 janv : CE de l'UL - AG des territoriaux
- Mercredi 25 janv. : réunion débat sur la loi Debré : avec l'UL FO, les sections nazairiennes de la Libre Pensée, de la Ligue des Droits de l'Homme et des DDEN<sup>10</sup>.
- Jeudi 26 janv: AG des hospitaliers de St-Nazaire
- Jeudi 2 fév : CA de l'UDR 44
- Jeudi 9 fév : AG de l'Association des retraités
- Jeudi 7 mars : grève et manifestation nationale Santé à Paris (FO, CGT, FSU)

### Ça augmente en 2017 !

**Gaz** : le 1<sup>er</sup> janvier + **5,3 %**, ...forte hausse qui va effacer la baisse des premiers mois de 2016.

**Electricité** : au 1<sup>er</sup> août + **2 %** (ou + 3 % demandé par Ségolène Royal !)

**Timbres** : au 1<sup>er</sup> janv. une lettre prioritaire (timbre rouge) est passée de 0,80 € à 0,85 € (+ **6,3 %** !), la lettre verte de 0,70 € à 0,73 € (+ **4,3 %**)

**Tarifs bancaires** : + **13 %** en moyenne des frais de tenue de compte (en moyenne : 18 € par an en 2017, soit + 6 €).

**Assurances** : + **0,5 à 2,5 %** pour l'automobile et + **1 à 4 %** pour l'habitation. De plus, la taxe « *fond de garantie des victimes du terrorisme* » passe de 4,30 à 5,90 €.

**Mutuelles** : + **2 à 4 %** en moyenne pour les contrats individuels (+ 3 à 5 % sur le collectif).

**Médecin** : **25 €** (au lieu de 23 €) la consultation au 1<sup>er</sup> mai.

**Carburants** : taxe TICPA diesel + 1 cent., essence - 1 cent., contexte général de hausse.

**Péages d'autoroute** : au 1<sup>er</sup> février + **0,76 % en moyenne**, en fonction des réseaux : Cofiroute + 0,57 %, Vinci + 1,2 %

**Selon l'INSEE**, le rythme d'augmentation des prix est le plus élevé depuis mai 2014 (+ **0,3 %** en décembre)

**SMIC**: + 0,93 % au 1<sup>er</sup> janvier, **sans « coup de pouce »**. Le salaire minimum horaire passe de 9,67 à 9,76 € brut, soit plus 11 € net par mois pour un temps plein.

### Par ailleurs :

- **Réparation auto** : les garagistes doivent proposer des pièces d'occasion si le client le demande.
- **Vitres avant** : le surteintage de plus de 30 % est interdit (amende de 135 € et retrait de 3 points)
- Au 1<sup>er</sup> janvier une entreprise doit dénoncer les infractions routières de ses salariés.

<sup>10</sup> Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale.